

REPUBLIC DU CAMEROUN  
Paix - Travail - Patrie

MINISTERE DE L'HABITAT ET DU  
DEVELOPPEMENT URBAIN

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES

SOUIS - DIRECTION DU BUDGET DU MATERIEL  
ET DE LA MAINTENANCE

SERVICE DES MARCHES PUBLICS

REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace - Work - Fatherland

MINISTRY OF HOUSING AND  
URBAN DEVELOPMENT

SECRETARIAT GENERAL

DEPARTMENT OF GENERAL AFFAIRS

SUB-DEPARTMENT OF BUDGET EQUIPMENT  
AND MAINTENANCE

PUBLIC CONTRACTS SERVICE

DECISION N° 0023/SH/ /D/MINHDU DU 16 FEV 2025 PORTANT  
ANNULATION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT  
N°0023/AONO/MINHDU/CIPM/2025 DU 17 JANVIER 2025 POUR LES TRAVAUX DE  
CONSTRUCTION DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DU MINISTÈRE DE L'HABITAT ET  
DU DÉVELOPPEMENT URBAIN DU LOGONE ET CHARI A KOUSSERI (EN PROCEDURE  
D'URGENCE). FINANCEMENT : BIP MINHDU – EXERCICES 2025.

LE MINISTRE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN,

- Vu La Constitution ;  
Vu Le Décret n° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement  
Vu Le Décret n° 2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;  
Vu Le Décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du ministère des marchés publics ;  
Vu Le Décret n° 2012/384 du 14 septembre 2012 portant organisation du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain  
Vu Le Décret n°2018/191 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;  
Vu Le Décret n° 2018/190 du 02 mars 2018 complétant certaines dispositions du décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement  
Vu Le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;  
Vu Le Décret n° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;  
Vu La Circulaire N°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du code des marchés publics ;  
Vu Le DAO N°0023/AONO/MINHDU/CIPM/2025 DU 17 JANVIER 2025

#### DECIDE :

Article 1<sup>er</sup> – En application des dispositions de l'article 102 du décret n°2018/366 susvisé, le dossier d'appel d'offres national ouvert N°0023/AONO/MINHDU/CIPM/2025 du 17 janvier 2025 pour les travaux de construction de la Délégation Départementale du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain du Logone et Chari à Kousseri est à compter de la date de signature de la présente décision, Annulé.

Article 2. – La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

#### Ampliations :

- ✓ MINMAP
- ✓ DG/ARMP
- ✓ DANH/MINHDU
- ✓ CHRONO/ARCHIVES

Yaoundé, le .....